

Preschool Education in Morocco: Between Ambitions of Democratization and On-the-Ground Challenges

Mohamed Saad¹ Mohamed Faoubar²

Sidi Mohamed Ben Abdellah University,
Fez, Morocco

Science Step Journal / SSJ

2025/Volume 3 - Issue 9

To cite this article: Saad, M., & Faoubar, M. (2025). Preschool Education in Morocco: Between Ambitions of Democratization and On-the-Ground Challenges. Science Step Journal, 3(9). 29-57.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.15782710> ISSN: 3009-500X.

Abstract

This article presents findings from a doctoral study on preschool and primary education in Morocco. It explores the current state of early childhood education while tracing its historical development to understand the key forces that have shaped it. Using a qualitative, descriptive, and critical approach, the study examines the persistent gap between official discourse promoting the democratization of preschool education and the complex realities on the ground. The analysis is based on a thorough review of institutional, academic, and statistical sources. Results show that while preschool enrolment has risen to 78.7% in 2023–2024, it still falls short of the 2022–2026 roadmap target by 11.3 percentage points. The national child–teacher ratio remains at 19:1, with most educators managing classrooms alone. The number of female educators has increased significantly, outnumbering male educators ten to one. Despite progress, preschool education often remains a secondary concern in national policy, overshadowed by efforts to expand compulsory schooling. Fragmented governance and a wide range of actors have led to inconsistencies across the sector. A shift from traditional to modern preschool models is underway, though marked by unequal quality and access. Crucially, many preschool educators face job insecurity, inadequate initial training, and difficult working conditions—factors that hinder the adoption of effective teaching practices and, in some cases, result in makeshift methods. These challenges call for more coherent policy implementation and stronger support systems to ensure quality early childhood education for all.

Keywords: Pre-school education, modern education, traditional education, the educator, pre-school enrolment rates, pupil-teacher ratios.

¹ Faculty of Letters and Human Sciences Dhar El Mehraz, Sidi Mohamed Ben Abdellah University, Fez
mohamed.saad@usmba.ac.ma
saad.aboyasser@gmail.com

² Faculty of Letters and Human Sciences Saïs, Sidi Mohamed Ben Abdellah University, Fez

L'Enseignement Préscolaire au Maroc: Entre Ambitions de Démocratisation et Réalités du Terrain

IMohamed Saad, Mohamed Faoubar

Université de Sidi Mohamed Ibn Abdellah
Fès, Maroc

Resumé

Cet article présente une partie des recherches effectuées dans le cadre d'une thèse sur l'enseignement préscolaire et primaire. Son but est de mettre en lumière l'état actuel de ce cycle d'enseignement dédié à la petite enfance, tout en examinant son histoire pour identifier les principales tendances ayant influencé son évolution. Cette étude adopte une approche qualitative, descriptive, analytique et critique. Elle s'interroge sur l'écart entre le discours officiel sur la démocratisation de l'éducation de la petite enfance et les pratiques réelles. L'analyse repose sur une étude documentaire approfondie, s'appuyant sur une variété de sources institutionnelles, scientifiques et statistiques concernant l'enseignement préscolaire au Maroc. Les résultats de l'étude révèlent que le taux de préscolarisation a continué d'augmenter, atteignant 78,7 % pour l'année 2023-2024. Cependant, ce chiffre reste inférieur de 11,3 points de pourcentage par rapport à l'objectif fixé dans la feuille de route 2022-2026. Par ailleurs, le taux d'encadrement national se stabilise autour de 19 enfants par éducateur, qui porte seul l'entière responsabilité de la prise en charge des enfants. De plus, le nombre d'éducatrices a considérablement augmenté, devenant dix fois plus élevé que celui des éducateurs au cours de la même année. Les résultats soulignent également que la priorité accordée à la généralisation de la scolarisation obligatoire a souvent relégué l'enseignement préscolaire au second plan. De plus, la gestion de ce secteur, régulée, a accentué la diversité des tutelles et des acteurs impliqués dans ce cycle éducatif. Par ailleurs, l'enseignement préscolaire traditionnel semble céder la place à un modèle moderne, marqué par une hétérogénéité et une variété des structures d'accueil. Enfin, la précarité du statut des éducateurs, l'instabilité des personnels dans leurs postes et le manque de formation initiale adéquate pour exercer ce métier entraînent un « bricolage pédagogique ».

Mots clés

L'enseignement préscolaire, moderne, traditionnel, l'éducateur(trice), taux de préscolarisation, taux d'encadrement.

Introduction

Le préscolaire constitue une composante essentielle du système d'enseignement au Maroc. Depuis l'indépendance, l'enseignement préscolaire a été confronté aux mêmes défis qui ont marqué l'évolution de l'ensemble du système éducatif national. Dès les premiers jours de l'indépendance, le gouvernement a mis en place des programmes visant à démocratiser l'éducation. Cependant, l'enseignement préscolaire a été longtemps négligé. Les efforts de l'État se sont d'abord concentrés sur l'enseignement primaire et secondaire, laissant de côté l'enseignement préscolaire. À côté des Katatibs « anciens », qui se trouvent un peu partout, on constate dans les grandes villes l'émergence et la multiplication de structures modernes, comme des jardins d'enfants inspirés des crèches et écoles maternelles françaises (Banhamed. M. 2018). Ces institutions privées étaient placées sous la tutelle du département chargé de la jeunesse et du sport, conformément au dahir du 8 avril 1941 et au décret de 1946 (Baina, A., 1981). Ce n'est qu'en 1968 qu'une déclaration officielle a été émise concernant la structuration et le développement de l'enseignement préscolaire, établissant un lien entre ce cycle et le cycle primaire. Le 10 octobre 1968, le discours de feu le roi Hassan II a marqué le lancement de l'opération des écoles coraniques, donnant ainsi naissance au Kouttab « rénové ». Contrairement aux katatibs « anciens », qui relèvent de la tutelle du ministre des Affaires islamiques selon le Dahir de 1937, les katatibs « rénovées », situés principalement dans les zones urbaines, sont désormais placés sous la responsabilité du ministre de l'Éducation nationale.

L'année 1999 a été marquée un tournant décisif avec la publication de la charte nationale de formation, qui a joué un rôle clé dans le lancement de la stratégie nationale de développement de l'enseignement préscolaire. Celle-ci recommande, dans le levier 4, de considérer l'enseignement préscolaire comme une composante de base de l'enseignement scolaire dans la nouvelle organisation pédagogique de système de l'enseignement marocain. Le cycle préscolaire, destiné aux enfants âgés de 4 à 6 ans et s'étalant sur deux ans, vise principalement à favoriser le développement physique, cognitif et affectif de l'enfant, tout en encourageant son autonomie et sa socialisation. Une année auparavant, en 1998, une décision a été prise par le ministre de l'Éducation nationale pour créer, pour la première fois, une ligne budgétaire spécifique dédiée à l'enseignement préscolaire.

Cet article propose une analyse critique de diverses productions dans le domaine de l'éducation, en se focalisant sur l'évolution et le développement de l'enseignement préscolaire au Maroc, de 1957 jusqu'à aujourd'hui. Il se divise en quatre sections. La première section présente des indicateurs synthétiques qui illustrent l'état actuel de l'enseignement préscolaire au Maroc. La deuxième section explore les caractéristiques et l'impact du mode de gestion officiel régulateur qui régit le secteur préscolaire, en soulignant son influence sur l'amélioration de l'offre éducative de qualité. La troisième section met en avant la tendance du préscolaire traditionnel (depuis 2021, le terme "traditionnel" a été remplacé par "secteur non formel" dans les documents officiels du

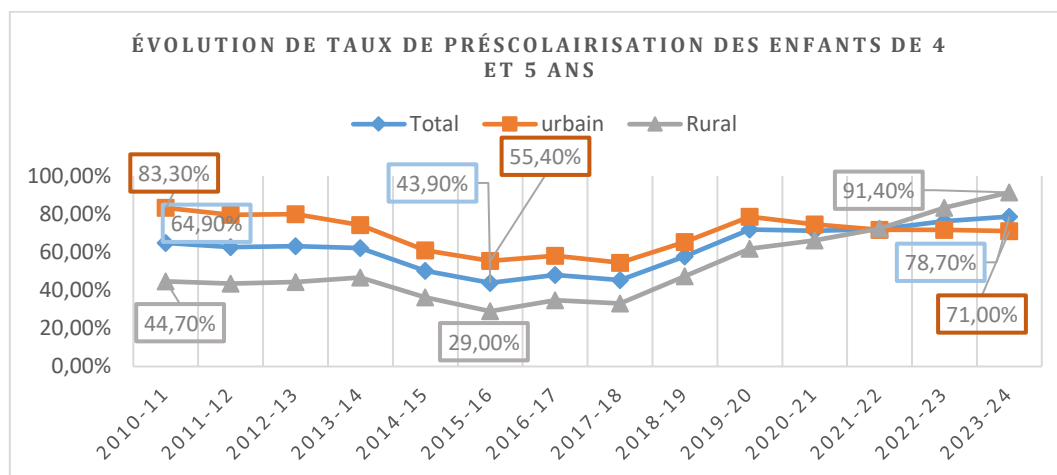
ministère de l'Éducation, dans notre article on garde l'ancienne appellation). Enfin, la quatrième section se penche sur la croissance significative de l'éducation préscolaire moderne et ses spécificités. La conclusion présente une synthèse des principaux résultats que l'on peut tirer de cette étude critique sur l'éducation préscolaire au Maroc.

1- Indicateurs synthétiques de l'enseignement préscolaire

1-1 le taux de préscolarisation

L'objectif d'assurer une place dans les établissements préscolaires pour tous les enfants marocains en âge de préscolarisation, sans aucune restriction liée à leurs origines sociales ou territoriales, est un enjeu souvent soulevé dans les textes et discours des responsables du secteur d'enseignement. Malgré l'ambition de l'opération écoles coraniques lancée en 1968, qui visait à élargir l'accès à la préscolarisation, et les efforts déployés par la suite, le taux de préscolarisation en 1994 n'atteignait que 39,4 %, selon l'enquête nationale sur l'enseignement préscolaire réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en 2014. En d'autres termes, environ 60,6 % des enfants de 4 et 5 ans n'ont pas eu accès à l'enseignement préscolaire au cours de la même année. Cette situation préoccupante a eu un impact significatif sur les discussions et les concertations nationales qui ont conduit à la rédaction de la charte nationale de l'éducation et de la formation en 1999. L'article 28 de cette charte prévoit que l'année 2004 sera celle de la généralisation des inscriptions en première année de préscolaire. Cependant, cette date n'a pas été respectée. En 2003, la stratégie de développement de l'éducation préscolaire, élaborée par la commission spéciale pour l'éducation et la formation ainsi que par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, envisageait une généralisation de l'éducation préscolaire pour l'année 2006. Les données révèlent que les contraintes concrètes sur le terrain continuent d'empêcher l'atteinte de l'objectif tant espéré. Le rythme du passé et actuel de la croissance de la préscolarisation repousse encore davantage l'échéance de sa généralisation, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique n° 1 : Evolution de de taux net de préscolarisation au Maroc



La source :

- Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24,

En 2010, environ 35,1 % des jeunes enfants de 4 et 5 ans ne fréquentaient pas le préscolaire, un chiffre encore élevé. Entre 2011 et 2019, nous avons observé une tendance à la baisse du taux de préscolarisation. Comparé à la période 2010-2011, le taux de préscolarisation a chuté de 21 points de pourcentage en 2015-2016, atteignant un niveau critique de 56,1 % d'enfants non préscolarisés. Cette baisse suscite des interrogations concernant la politique éducative de l'État en ce qui concerne les droits de la petite enfance. Quelles sont les raisons de l'effondrement des progrès réalisées au fil des années ? La régression est-elle due à l'absence d'une vision nationale de développement préscolaire ? La fragmentation et la diversité des autorités de tutelle en sont-elles responsables ? Ou bien est-ce le mode de gestion de ce secteur qui révèle ses faiblesses ?

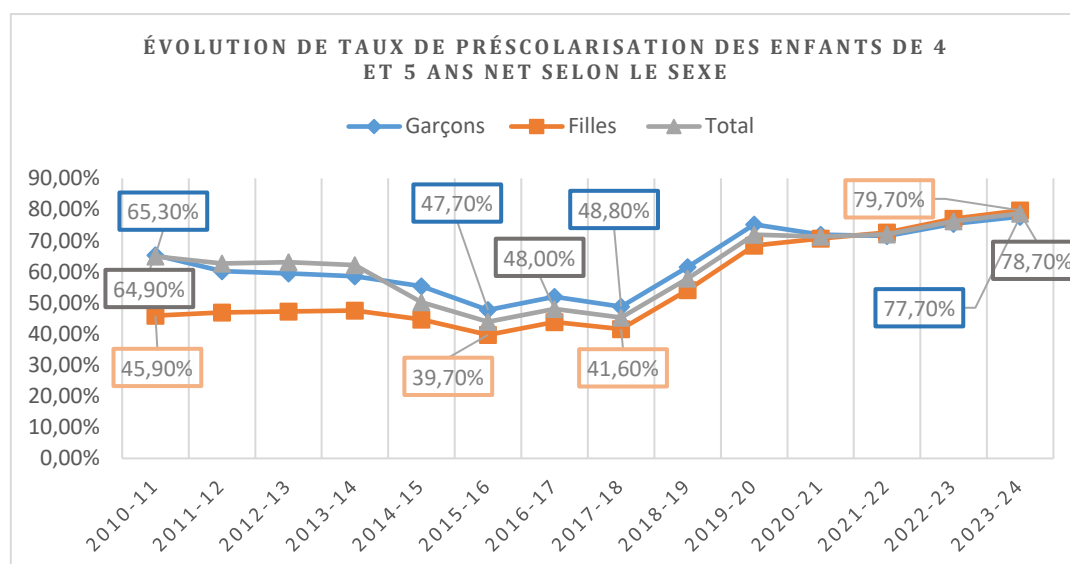
Afin de redresser la situation et de consolider les acquis en matière de préscolarisation, la vision stratégique de la réforme de l'enseignement 2015-2030 considère l'enseignement préscolaire comme un pilier essentiel de toute réforme éducative. Dans son premier levier, elle propose d'étendre la tranche l'âge soumis à l'obligation de l'enseignement pour inclure des enfants de 4 et 5 ans. De plus, elle incite les collectivités territoriales, la société civile et les familles à s'engager collectivement en faveur de la généralisation de préscolaire. À partir de 2019 le taux de préscolarisation retrouve des valeurs qui dépasse celle enregistre en 2010 et continue à grimper pour atteindre 78,7% en 2023-24. Mais ce chiffre est inférieur de 11,3 points de pourcentage par rapport à l'objectif fixé dans la feuille de route 2022-2026, qui vise à atteindre 90 % d'enfants préscolarisés. L'analyse des taux de préscolarisation en fonction du milieu de résidence révèle

qu'avant l'année 2021-2022 (Ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports (MENEPS), les jeunes enfants vivant en milieu rural avaient plus de difficultés à accéder à l'enseignement préscolaire. Au cours de cette période, le taux de préscolarisation dans les zones rurales était nettement inférieur à la moyenne nationale, tandis que dans les zones urbaines, il se maintenait systématiquement au-dessus de cette moyenne. Cependant, depuis 2021-2022, cette tendance a commencé à s'inverser, et nous observons pour la première fois des taux de préscolarisation dans les zones rurales dépassant la moyenne nationale. Ainsi, en 2023-2024, la portion d'enfants préscolarisés n milieu rural atteint presque 91,4 %, tandis que le taux de préscolarisation en milieu urbain est de 71 %, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 78,7 %.

1-2 le taux de préscolarisation selon le sexe

L'analyse des taux de préscolarisation selon le sexe révèle que, avant 2021, les jeunes filles avaient plus de difficultés à accéder à l'enseignement préscolaire que les jeunes garçons. Les données présentées dans le graphique n° 2 viennent corroborer cette conclusion.

Graphique n° 2 : Le taux de préscolarisation selon le sexe de l'enfant



La source:

- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.

Avant 2020-2021, le taux de préscolarisation des jeunes filles était inférieur à celui des jeunes garçons et à la moyenne nationale. Cependant, nous constatons que l'écart entre ces trois indicateurs tend à se réduire, grâce à une croissance accélérée de la préscolarisation des jeunes

filles, notamment dans les zones défavorisées (les zones rurales et périurbaines). Ces régions ont bénéficié de mesures de discrimination positive en matière d'investissements dans la généralisation de préscolaire, visant à rattraper le retard accumulé. À partir de l'année 2021, les courbes des valeurs des trois indicateurs se superposent presque. En 2023-2024, le taux de préscolarisation des jeunes filles atteint 79,7 %, ce qui représente un gain de 33,8 points de pourcentage par rapport à 2010-2011. En revanche, le pourcentage de jeunes garçons préscolarisés passe de 65,3 % en 2010-2011 à 77,7 % en 2023-2024, avec une augmentation de 12,4 points de pourcentage.

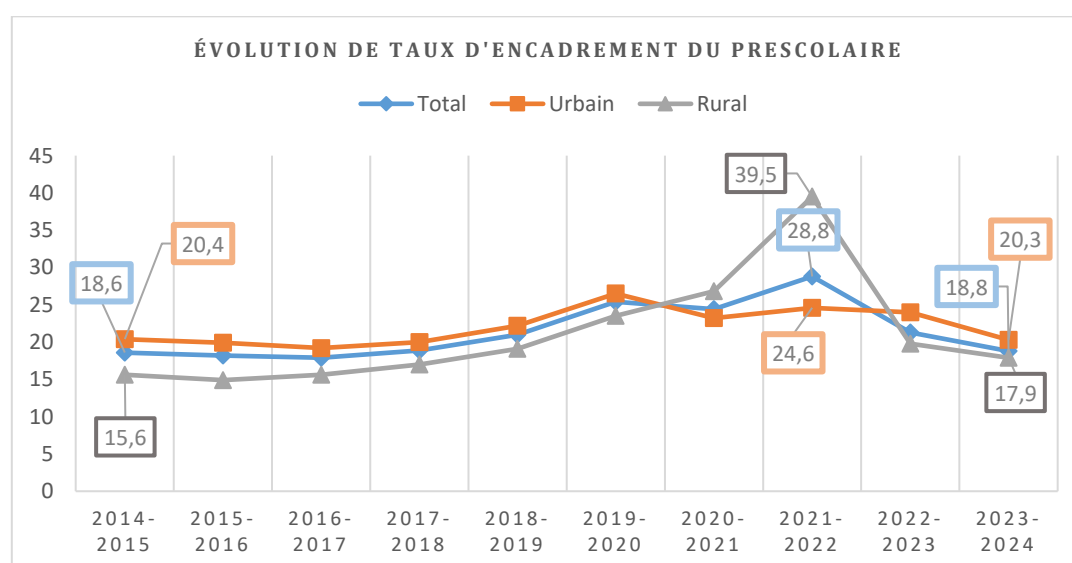
Les progrès réalisés en matière d'extension de l'enseignement préscolaire et de réduction des effets de la sous-préscolarisation, tant territoriale que liée au sexe, ne sont pas soutenus par des mesures assurant également la qualité des services de préscolaire. Cela se reflète dans l'un des indicateurs couramment utilisés pour évaluer la qualité et le bon fonctionnement de l'enseignement : le taux d'encadrement, qui est obtenu en divisant le nombre d'enfants par le nombre d'adultes encadrants dans un établissement préscolaire donné.

L'enseignement préscolaire est reconnu dans le discours officiel comme un bien commun, où chaque dirham investi dans ce domaine génère des bénéfices futurs pour la société, la famille et l'individu. Dès les débuts de l'indépendance, le gouvernement a instauré des programmes visant à démocratiser l'éducation. Cependant, l'enseignement préscolaire a longtemps été négligé. Les contraintes budgétaires ont amené l'État à se concentrer sur les programmes de développement de la scolarisation obligatoire, reléguant l'enseignement préscolaire au second plan pendant une longue période. Face à cette situation économique, l'État marocain a choisi un mode de gestion de l'enseignement préscolaire où son rôle se limite à réguler l'élaboration et la mise en œuvre de la politique éducative pour la petite enfance. Cette politique est souvent développée en collaboration avec des acteurs associatifs et privés, qui jouent un rôle essentiel dans ce secteur. Les résultats de la recherche indiquent que ce choix favorise la diversité des intervenants dans ce secteur éducatif, ainsi qu'une variété d'autorités de tutelle, notamment le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère des Habous et des Affaires islamiques, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Entraide nationale, les collectivités locales, les associations d'intérêts général. Toutefois, la multiplicité des acteurs et des structures d'accueil engendre des effets indésirables en matière d'inégalité des chances, exacerbés par l'absence d'un référentiel national pour la formation initiale des éducateurs et des centres régionaux de formation. Cela limite la possibilité d'adopter une vision pédagogique globale, compromettant ainsi l'unité et la cohérence des pratiques éducatives sur le terrain. De plus, les conditions de travail difficiles et la précarité du statut des éducateurs, souvent considérés comme de simples employés avec des salaires inférieurs à ceux des enseignants du primaire, rendent le secteur préscolaire au Maroc moins attractif pour les jeunes diplômés. Cette situation de précarité salariale s'accompagne d'une instabilité des ressources

humaines, ce qui nuit à la capitalisation des expériences et contribue également à la féminisation du secteur préscolaire.

Les résultats de l'étude montrent que, bien que le modèle préscolaire « traditionnel » soit progressivement remplacé par le modèle « moderne », il continue d'attirer un nombre significatif de jeunes enfants (13,2 % en 2023-2024), en particulier dans les zones urbaines et semi-urbaines. En revanche, les indicateurs statistiques révèlent une augmentation du modèle « moderne ». En effet, le nombre d'établissements préscolaires « modernes » s'élève à 25 892, accueillant 86,8 % des enfants préscolarisés en 2023-2024, avec 42 768 éducateurs sur un total de 50 509 éducateurs de la même année. Il est également important de souligner que l'étude révèle que l'enseignement préscolaire « moderne » ne constitue pas un ensemble homogène. On y constate une diversité d'intervenants, incluant l'État, des associations d'intérêt général et des structures privées, ainsi qu'une variété de types d'accueil. Il apparaît que les deux composantes de l'enseignement préscolaire moderne opèrent selon des logiques opposées et visent des objectifs différents. La composante « publique » adopte une approche de discrimination positive en faveur des zones rurales, ce qui se traduit par un plus grand nombre d'établissements publics dans ces régions. En revanche, les acteurs privés, motivés par des considérations de profit et d'intérêts financiers, investissent davantage dans les zones urbaines. Pour l'année 2023-2024, on dénombre 4 608 établissements privés dans les villes, contre seulement 247 dans les petits villages et les campagnes. Les résultats mentionnés ci-dessus révèlent un écart entre l'ambition de démocratiser l'enseignement préscolaire et la réalité sur le terrain. Cette observation soulève plusieurs interrogations sur les raisons et les implications de l'écart entre le discours officiel et les pratiques réelles. Cela pourrait également ouvrir la porte à de nouvelles recherches dans divers domaines des sciences sociales, tels que la sociologie de l'éducation et la psychopédagogie.

Graphique n° 3 : l'évolution de taux d'encadrement en préscolaire



La source:

- Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.

La qualité de l'enseignement, et particulièrement celle du préscolaire, peut être mesurée par divers indicateurs liés à l'utilisation ressources mobilisées, aux conditions du travail des enseignants (ici des éducateurs). Le nombre de jeunes enfants encadrés par un professionnel dans une structure d'enseignement préscolaire est important, car il reflète le temps consacré au suivi, à l'accompagnement éducatif et aux interactions personnalisées que chaque enfant peut bénéficier au cours de travail pédagogique de l'éducateur. Un taux d'encadrement plus faible est souvent synonyme d'une meilleure qualité de l'enseignement préscolaire, permettant aux enfants de bénéficier de plus d'attention, d'accompagnement, de protection et d'un soutien plus personnalisé. En revanche, un ratio d'encadrement élevé peut soulever des inquiétudes concernant la sécurité et la qualité de l'apprentissage et l'épanouissement de jeune enfant.

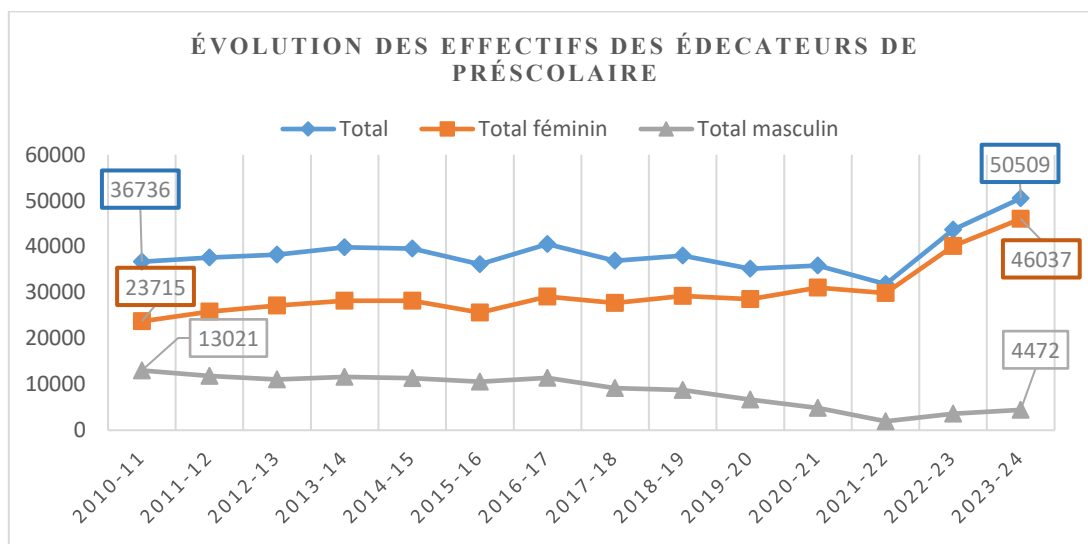
D'après les analyses de l'OCDE (Aout,2002), la réglementation relative au taux d'encadrement en préscolaire varie d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. Dans les pays nordiques, les taux d'encadrement pour les enfants de 3 à 6 ans varient entre 7 enfants par éducateur et 24 enfants. Souvent, un éducateur est assisté par un auxiliaire éducatif au plus en fonction du nombre d'enfants, comme c'est le cas en France avec les agents territoriaux spécialisés de l'éducation maternelle (ATSEM). Ces derniers sont responsables de l'accueil, de l'animation et de l'hygiène des jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de l'entretien des locaux et du matériel utilisés par ces enfants.

Au Maroc, le ratio national d'enfants par éducateur dans le secteur préscolaire est d'environ 19 enfants. Dans les zones urbaines, cet indicateur est généralement supérieur à la moyenne nationale, tandis que dans les zones rurales, il affiche les valeurs les plus basses, à l'exception de l'année 2021-2022 où le taux d'encadrement a atteint un sommet de 39,9. En résumé, ces chiffres sont relativement acceptables, car ils ne dépassent pas les 24 enfants considérés comme tolérables dans certains pays du Nord, comme la France, Irlande, la Corée du sud, etc. Cependant, la réglementation dans les pays nordiques stipule que 16 enfants doivent être pris en charge par deux adultes travaillant à plein temps. Mais au Maroc, dans la plupart des classes de préscolaire marocain, qu'elles soient « publiques » ou privées, l'éducateur assume l'entière responsabilité de la prise en charge des enfants. Il est rare que certains établissements privés soutiennent le travail de leur éducateur en embauchant des aides éducateurs, et lorsque cela se produit, leur nombre reste insuffisant, avec un aide éducateur pour deux éducateurs.

Dans de telles conditions de travail difficiles, selon l'avis du conseil supérieur de l'éducation N° 3/17 (juillet, 2017), l'éducateur rencontre de grandes difficultés à mener à bien les missions qui lui sont assignées, telles que l'éducation, la socialisation, la prévention, la protection et l'épanouissement de l'enfant. La situation est d'autant plus préoccupante en raison de l'absence de formation initiale pour les éducateurs de préscolaire au Maroc, ce qui compromet les conditions nécessaires à l'établissement d'un enseignement préscolaire de qualité. Cet avis (N° 3/17, 2017) met également en évidence qu'en l'absence d'une formation professionnelle adéquate, on observe un « bricolage pédagogique », ce qui remet en question la qualité de l'enseignement préscolaire et l'avenir de nombreuses générations d'enfants. Cela contribue également à accentuer les disparités en matière d'accessibilité et à accroître les inégalités des chances dans la poursuite de la scolarité. Les conditions de travail difficiles et le statut d'éducateur, qui les réduit à de simples employés avec des salaires précaires souvent inférieurs au SMIG, rendent le secteur préscolaire au Maroc moins attrayant pour les jeunes diplômés. Cela entraîne un niveau scolaire des candidats postulant pour des postes d'éducateur qui est généralement inférieur à celui observé dans les cycles primaire et secondaire. Une étude diagnostique réalisée par COSEF/MEN en 2003 confirme que, dans les zones urbaines et périurbaines, plus de 90 % des éducateurs (trices) n'ont pas dépassé la 9ème année de l'éducation fondamentale, tandis que dans les zones rurales, la plupart des éducateurs possèdent une formation de type coranique (Chedati.B, Faiq M, 2003).

Les salaires faibles et les retards de paiement sont des raisons pour lesquelles de nombreux éducateurs quittent le secteur préscolaire dès qu'une meilleure opportunité se présente. Selon le Conseil supérieur (Avis N° 3/17, juillet 2017), l'instabilité des ressources humaines nuit à l'accumulation d'expériences, maintenant ainsi le cycle préscolaire dans une situation de médiocrité et empêchant l'établissement d'une éducation de qualité bénéfique pour les enfants. La précarité qui caractérise le secteur préscolaire, tant public que privé, contribue également à expliquer en grande partie la féminisation de ce domaine. Les données présentées dans le graphique n° 4 ci-dessus illustrent cette tendance.

Graphique n°4 : les effectifs des éducateurs selon le sexe



La source:

- Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19, Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat, recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.

En 2010, sur un total de 36736 éducateurs de la petite enfance, 23715 étaient des femmes, ce qui représente 64,5 % de l'effectif. En revanche, le nombre d'éducateurs masculins, qui était de 13 021 en 2010, a continué de diminuer, ne comptant plus que 4472 hommes parmi 50509 éducateurs en 2023-2024. Pendant ce temps, le nombre d'éducatrices a doublé, atteignant 46037. Cela indique que les femmes semblent plus enclines à accepter des salaires modestes et à s'adapter à des conditions de travail précaires que leurs homologues masculins.

2-Le préscolaire: une gestion régulée face à la diversité des tutelles et des structures

En général, les États du monde perçoivent l'enseignement préscolaire comme un investissement dans les nouvelles générations, avec des retours significatifs. L'investissement dans l'enseignement préscolaire de qualité permet avant tout à l'État et aux familles d'éviter des dépenses futures liées à des coûts d'enseignement supplémentaires, tels que le redoublement ou les sessions de soutien (les heures supplémentaires). De plus, il engendre des économies à l'État en réduisant les taux de criminalité et de délinquance, ce qui diminue également les frais liés aux poursuites judiciaires, à l'incarcération et à la réinsertion. D'après la coordination nationale de l'INDH (phase3, 2019-2023), chaque dollar investi dans l'enseignement préscolaire peut générer un rendement de 1,5 à 5 fois supérieur à celui d'un dollar consacré à la formation à d'autres étapes de la vie.

Tous les États reconnaissent l'importance de l'enseignement préscolaire, y compris notre pays le Maroc. Cependant, leur gestion de ce cycle varie en fonction de leurs ressources budgétaires. Actuellement, on peut identifier trois types de gestion dans le secteur préscolaire : Etat opérateur (providence), Etat régulateur et Etat en retrait. D'abord, dans le cas de l'État opérateur, comme en France, en Belgique ou en Espagne, une politique éducative est mise en place pour contrôler tous les aspects du secteur préscolaire : la vision, les programmes, les méthodes, le choix des langues d'apprentissage, la formation des professionnels, l'investissement dans les infrastructures et les normes. Dans le cas des pays où l'Etat en retrait, le préscolaire est principalement géré par des acteurs privés et des associations. En l'absence d'une intervention systématique de l'État, le préscolaire s'autorégule selon les principes de l'offre et de la demande en matière d'éducation.

Dans les pays où l'État exerce une fonction de régulation, l'élaboration des politiques éducatives et des normes pour le secteur préscolaire se fait en partenariat avec l'État, les acteurs privés et les associations. L'État s'assure du respect de ces normes et encourage les opérateurs sérieux à accomplir leur mission d'intérêt public. Le secteur privé et la société civile occupent une large place dans le préscolaire. Le Maroc fait également partie de cette dernière catégorie, où l'enseignement préscolaire est régulé par l'État, comme l'indique clairement la feuille de route 2022-2026 du Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports (MENPS), notamment dans l'engagement 1. Bien que ce mode de gestion du secteur préscolaire constitue une solution pour l'Etat face aux contraintes financières, sa portée en termes de promotion de l'enseignement préscolaire de qualité reste modeste. La synthèse des résultats des études officielles (Faiq. M, Chedati. B, 2003; El Andaloussi. KH, Faiq. M, 2007) révèlent que le secteur préscolaire est encore marqué par une diversité d'autorités de tutelle, notamment le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère des Habous et des Affaires islamiques, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Entraide nationale, les collectivités locales, les associations, ainsi que la Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire. Cette pluralité d'intervenants s'accompagne d'une variété de structures d'accueil, entraînant ainsi une confusion en matière de gouvernance et une désorganisation du cadre opérationnel, qui ne répond pas toujours aux normes de qualité souhaitées. De plus, il existe un manque de vision pédagogique globale, essentielle pour assurer l'unité et la cohérence des pratiques éducatives, ainsi qu'un référentiel national pour la formation initiale des éducateurs. Enfin, le positionnement du MENPS et le rôle des associations publiques et les acteurs privés manquent de clarté et une liaison pédagogique entre le préscolaire et le primaire n'est pas claire.

La multiplicité des tutelles, des structures d'accueil et des approches pédagogiques constitue un obstacle au développement d'un préscolaire de qualité au Maroc. Hétéroclite de secteur préscolaire persiste encore jusqu'à nos jours, comme le souligne l'article 7 de la loi cadre n° 51-17, qui stipule que l'enseignement préscolaire se divise en un secteur formel (public et privé) et un secteur non formel (traditionnel).

3- Le préscolaire traditionnel: un héritage en voie de régression

3-1. Le préscolaire traditionnel: origines et efforts de « revalorisation »

L'enseignement « traditionnel » est le plus ancien des types d'enseignement encore en vigueur au Maroc. Il a vu le jour au 7^e siècle, lors de la conquête arabe de l'Afrique du Nord, y compris le Maroc. En plus de son contenu religieux, ce type d'enseignement se distingue par l'emploi de méthodes pédagogiques traditionnelles, principalement axées sur la mémorisation et les techniques mnémotechniques. Ces méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition par l'enfant de compétences linguistiques adaptées aux exigences d'une socialisation religieuse aux multiples facettes et à ses dimensions sociales (2023، فاويار محمد).

Les efforts de modernisation de l'enseignement religieux musulman, profondément enracinés dans l'histoire de la société marocaine, se traduisent par une variété de modèles d'enseignement coranique. On y retrouve notamment le « koutab traditionnel », les « instituts religieux » et le « koutab rénové ». L'opération des écoles coraniques, lancée par le discours royal du 10 octobre 1968, marque le début d'une phase de rénovation de cet enseignement traditionnel. Elle a conduit à la création de "katatibs rénovées" à travers tout le Maroc, destinées à accueillir des enfants de 5 et 6 ans. Cette opération vise à mettre en place un enseignement préscolaire dispensé dans les écoles coraniques (« katatibs moderne »), offrant aux jeunes enfants marocains un enseignement authentique, fondée sur « l'instruction de l'islam et l'enseignement des ancêtres » (extrait du discours royal du 10 octobre 1968). Conformément aux directives royales, le ministre de l'enseignement primaire a le pouvoir de refuser l'inscription de tout enfant n'ayant pas suivi l'école coranique. Ce qui confère à l'école coranique son caractère obligatoire. L'école coranique est obligatoire, mais elle n'est pas gratuite. D'après La Documentation française (1969), l'objectif de l'opération était de restructurer les écoles coraniques au Maroc dans un cadre d'étatisation et de modernisation du système éducatif. Les enseignants, appelés « Fqih », sont rémunérés par une collecte d'une modeste somme d'argent auprès des familles des élèves, dont le montant oscille entre 2,5 et 5 dirhams.

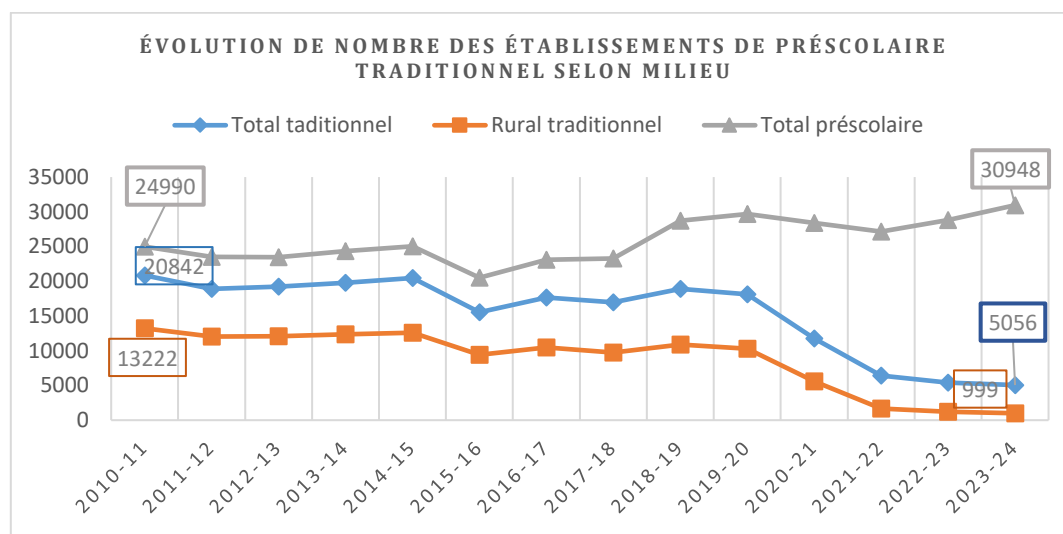
En somme, l'opération des écoles coraniques, lancée en 1968 sous les directives royales, a permis de structurer l'enseignement préscolaire dans les katatibs « rénovés », leur permettant ainsi de rivaliser avec les établissements de préscolaire moderne inspiré du modèle français et des missions étrangères installées au Maroc.

3-2 Une trajectoire ascendante freinée par la modernisation parallèle lente

Les écoles coraniques ou « katatibs rénovés » avaient été instituées par la loi 13/01 relative à l'enseignement traditionnel, publiée dans le bulletin officiel n° 4980 du 21/02/2002 (8 hija 1422). L'enseignement préscolaire dispensé aux enfants de 4 à 5 ans, au lieu de 5 à 6 ans comme le postule

les lois organisationnelles qui ont suivi l'opération écoles coraniques de 1968. Le nombre d'établissements est un indicateur qui matérialise le développement ascendant de préscolaire traditionnel et continué jusqu'en 2019. Les 10000 « koutabs » qui existaient à la fin des années 60 ont augmenté pour atteindre 20 842 établissements en 2010-2011, comme le montre le graphique n°5.

Graphique n°5 : évolution de nombre des établissements de préscolaire



La source:

- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah rabat. Recueil statistique de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah rabat Recueil statistique de l'éducation 2023-24.

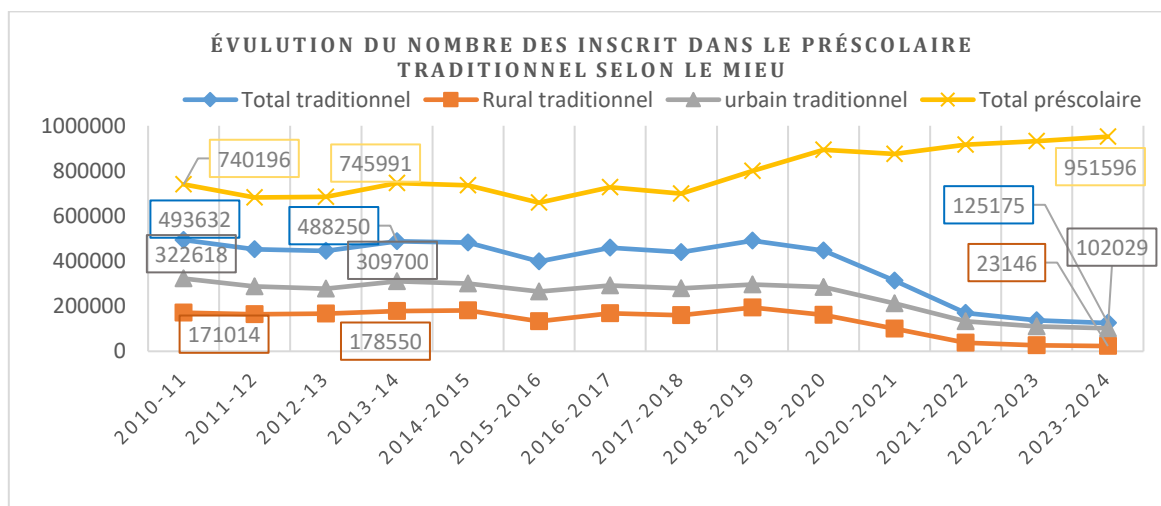
Quarente ans après le lancement de l'opération des écoles coraniques, le préscolaire traditionnel occupe la première place au Maroc en termes de nombre d'établissements, incluant ceux gérés par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Habous et des affaires islamiques. En 2011, sur les 24990 établissements de préscolaire, on dénombre 20842 "koutabs" (avec une part de 83.4%). Entre 2010-2011 et 2019-2020, nous avons observé une légère baisse du nombre d'établissements de préscolaire traditionnels. Cependant, la prééminence du préscolaire traditionnel au Maroc demeure incontestable. Cette domination, constatée avant 2020, s'explique en grande partie par le soutien fort du ministère des Affaires islamiques, qui représente l'autorité gouvernementale la plus influente dans ce domaine. De plus, le modèle financier de ces établissements leur confère une certaine autonomie. Leur autofinancement repose principalement sur le mécénat privé, sous forme de « waqf », « lhssan », « hiba », ainsi que sur le soutien public et étatique. Cependant, la diminution observée du nombre d'établissements préscolaires traditionnels depuis 2019-2020 est largement attribuable à l'effet positif cumulé des programmes

engagés dans le cadre de l'INDH. En 2005, 2011 et 2018, ces programmes ont été lancés dans le but de combler les déficits en infrastructures et services sociaux de base et à mobiliser le capital humain des nouvelles générations. Nous citons ici le programme n°4 d'INDH (phase3, 2019-2023) qui a pour objectif d'apporter un soutien financier au chantier de modernisation et de généralisation du préscolaire, en partenariat avec le Département de l'Éducation Nationale, la Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS) et d'autres acteurs du domaine.

Il apparaît que le milieu rural a effectivement profité du programme de généralisation du préscolaire moderne. Pour l'année 2023-2024, on dénombre seulement 999 « koutabs » dans les zones rurales, contre environ 4 057 dans les zones urbaines. Cependant, si l'on examine le nombre d'inscrits dans les établissements préscolaires traditionnels selon le milieu, on constate une prédominance urbaine par rapport au rural.

3-3 Le préscolaire traditionnel accueillait plus en urbain qu'au rural

Graphique n°6 : évolution du nombre des préscolarisés dans le préscolaire rationnel en fonction de milieu



La source:

- Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.

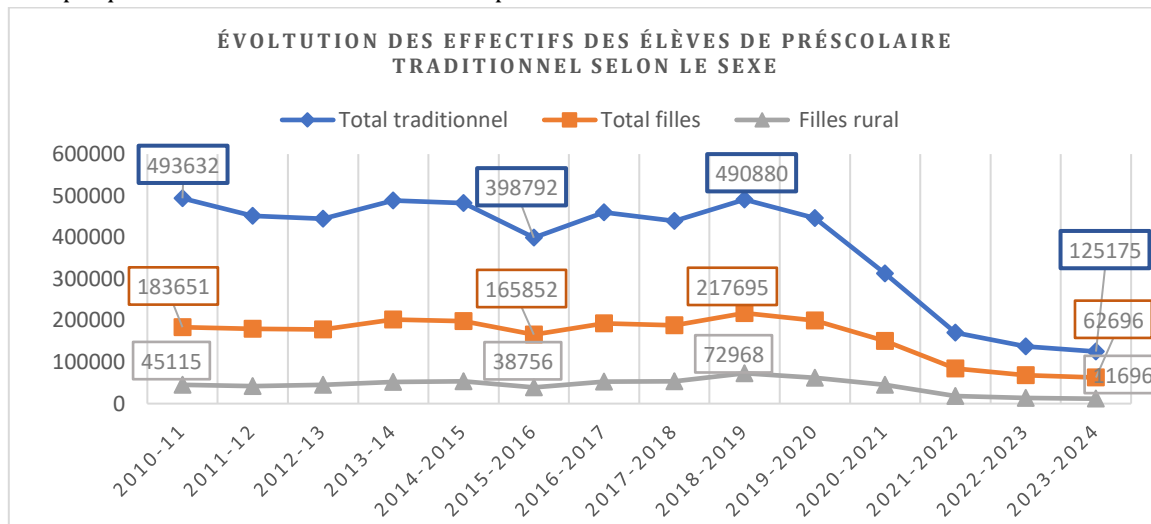
Il est important de noter que, d'après les résultats de l'enquête nationale sur l'enseignement préscolaire réalisée par le Haut-commissariat au plan en 2014, environ 82,5 % des enfants inscrits depuis les années 60 ont fréquenté le préscolaire traditionnel. En 2010-11, 43 ans après 1968, « Katatibs » accueillent

encore une forte proportion d'enfants d'âge préscolaire, environ 66,6 %. Il est clair que la domination de préscolaire traditionnel en termes de nombre d'enfants reste évidente jusqu'en 2019-20. À partir de l'année scolaire 2021-22, le préscolaire traditionnel cède la place de leader au préscolaire moderne (public et privé). Le nombre des élèves inscrits dans les établissements traditionnels en 2023-24 est de 125 175 élèves, ce qui ne représente que 13,1 % du total des inscriptions préscolaires (951 596 élèves dans le préscolaire en 2023-24).

On observe, au cours de la période étudiée, que la portion des préscolarisés dans les établissements ruraux était inférieure à celle des enfants préscolarisés en milieu urbain. Par exemple, en 2010-2011, il y avait 171 014 petits enfants préscolarisés dans les zones rurales et 322 618 dans les zones urbaines. Nous constatons que les écoles coraniques des zones urbaines sont plus peuplées que celles des zones rurales. En se basant sur les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (HCP, 2024), nous pouvons conclure que la répartition inégale des élèves inscrits dans le préscolaire traditionnel entre les deux milieux est liée au taux d'urbanisation au Maroc, qui a atteint 60,4 % en 2014 et 62,8 % en 2024. Cela signifie qu'il y a plus d'habitants dans les villes que dans les zones rurales, donc il y a plus d'enfants âgés de 4 à 5 ans dans les villes que dans les zones rurales. Selon le graphique n°3 ci-dessous, le préscolaire traditionnel accueillait plus de garçons que de filles.

3-4 Les petites filles accèdent difficilement au préscolaire traditionnelle que les petits garçons

Graphique n°7 : évolution des effectifs de préscolaire traditionnel selon le sexe



La source:

- Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.

Nous constatons que les filles ont moins d'accès au préscolaire traditionnel que les garçons. Les effectifs des jeunes garçons ont dépassé le seuil de 55% d'effectif des enfants (élèves) inscrits dans le préscolaire traditionnel au cours de la période considérée ci-dessus. La sous-préscolarisation des petites filles est encore plus marquée en milieu rural. Car pendant la même période, l'effectif des jeunes filles inscrites du monde rural est au moins deux fois moins que les filles citadines dans le préscolaire traditionnel. Par exemple, au cours de l'année scolaire 2023-2024, sur les 62696 filles inscrites dans les établissements préscolaires traditionnels, seules 11696 filles vivaient en milieu rural.

En somme, la tendance à la baisse continue observée des effectifs des filles préscolarisées correspond parfaitement au graphique d'évolution descendant des effectifs des élèves de préscolaire traditionnel. Les parents ruraux et citadins s'intéressent de plus en plus à l'offre éducatif et aux modes d'enseignement de préscolaire modernes, qui inscrivent leurs enfants dans des établissements modernes. (Jardin d'enfants, des écoles maternelles et classes intégrées dans les écoles primaire public). Le choix des parents d'inscrire leurs petits-enfants dans des établissements modernes pousse de plus en plus le préscolaire traditionnel à se retirer et à perdre son éclat d'avant.

L'analyse des trois indicateurs sélectionnés — l'évolution du nombre d'établissements préscolaires, l'évolution des effectifs d'élèves en préscolaire et l'évolution du nombre d'éducateurs de la petite enfance — confirme la tendance vers la modernisation du cycle d'enseignement préscolaire. Le préscolaire traditionnel est en déclin. Le nombre d'établissements encore en activité, principalement situés en milieu urbain (estimés à 4 075 « koutabs » pour l'année 2023-2024), témoigne d'une pression croissante sur la capacité d'accueil des établissements préscolaires modernes dans les zones urbaines. Cela explique en grande partie la persistance de ces établissements, notamment dans les quartiers défavorisés des villes, qui continuent d'accueillir un certain nombre d'enfants âgés de 4 et 5 ans n'ayant pas pu obtenir une place dans le préscolaire moderne.

4- Le préscolaire moderne : une évolution en pleine croissance

Le préscolaire moderne s'est imposé comme un concurrent du préscolaire traditionnel depuis les premières années de l'indépendance du pays. Dans les années soixante, les jardins d'enfants et les écoles maternelles étaient rares. À cette période, selon les données fournies par le haut-commissariat au plan dans l'enquête nationale sur le préscolaire de 2014, le préscolaire moderne ne concernait que 17,5 % des enfants inscrits. En revanche, pour l'année 2023-2024, ce pourcentage a atteint 86,8 %. À l'inverse, une tendance décroissante est constatée dans le secteur traditionnel (non structuré), dont la part dans les effectifs préscolaires a chuté de 82,5 % à la fin des années soixante à 13,2 % en 2024. Mais il convient de noter que L'enseignement préscolaire

moderne ne constitue pas un bloc homogène. Sa diversité structurelle s'explique en grande partie par le fait que la législation marocaine autorise les autorités gouvernementales à ouvrir des établissements d'enseignement préscolaire, ainsi que les personnes physiques ou morales, telles que les collectivités locales, les établissements publics et les associations à but non lucratif dûment constituées. Il se divise en deux secteurs, public et privé, qui se développent de manière parallèle.

4-1 la vision moderne de préscolaire, influencée par le modèle « français »

Le préscolaire « moderne », tout comme les autres niveaux d'enseignement au Maroc depuis l'indépendance, est marqué par l'influence du modèle préscolaire européen, héritée de la période de protectorat et renforcé par des conventions culturelles signées avec la France, ainsi que de l'autorisation accordée aux ambassades étrangères d'ouvrir des écoles maternelles. Ce modèle occidental n'est pas une invention récente, mais plutôt une construction sociale qui remonte aux débuts de l'industrialisation dans les sociétés occidentales, où l'on a eu recours à la main-d'œuvre féminine dans le cadre de la production capitaliste. L'origine de la structure institutionnelle, matérielle, organisationnelle et formative de l'école maternelle remonte aux salles d'asile établies par le pasteur Jean-Frédéric Oberlin vers 1770 dans les Vosges, suivies des « infant schools » créées par R. Owen vers 1816 à New Lanark en Écosse. Jean-Denys-Marie est reconnu comme le pionnier ayant élaboré et décrit la méthode permettant de mener à bien le projet éducatif et social des salles d'asile, dont les objectifs sont la garde, la protection, la moralisation et l'obéissance des enfants défavorisés. Entre 1881 et 1912, période marquée par l'avènement de la Troisième République en France, les salles d'asile changent de dénomination pour devenir des « écoles maternelles » laïques. L'objectif fondamental de l'école maternelle est de préparer les jeunes enfants à leur entrée à l'école primaire. Pour y parvenir, il est essentiel d'adopter une approche pédagogique novatrice centrée sur le développement global de la personnalité de l'enfant. Un changement significatif transforme en profondeur l'organisation de l'école maternelle. Ce changement est « sectionnement », consiste à répartir les élèves en deux groupes selon leur âge et leur développement intellectuel : les petits, âgés de 2 à 5 ans, et les grands, de 5 à 7 ans, et ce, depuis 1881 (Amigues R, M-T. Zerbato-Poudou, 2009).

Cet aperçu historique rapide est nécessaire pour de mieux comprendre la situation actuelle du préscolaire moderne en termes d'organisation, de matériels et de méthodes. L'influence des conceptions occidentales sur l'enseignement préscolaire au Maroc ne signifie pas que les responsables ont simplement adopté le modèle français ou un autre. Des efforts ont été déployés pour adapter l'enseignement préscolaire à la réalité marocaine. En 2003, la Commission Spéciale pour l'Éducation et la Formation, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, a élaboré pour la première fois une Stratégie de Développement de l'Éducation Préscolaire. Cette stratégie a pour objectif de créer une cohérence dans le secteur préscolaire en définissant les objectifs généraux de l'éducation préscolaire, les domaines disciplinaires, ainsi

qu'une vision et des méthodes pédagogiques. D'autres recherches et rapports sur l'éducation préscolaire se succèdent, notamment : les travaux des colloques organisés par l'Alliance de Travail dans la Formation et l'Action pour l'Enfance (ATFALE) en collaboration avec la Faculté des Sciences de l'Éducation entre 1992 et 2016 ; le Rapport sur le Développement Humain publié en 2006 ; les études réalisées pour le Conseil Supérieur de l'Enseignement de 2000 à 2016 ; ainsi que les études menées dans le cadre de la coopération entre le ministère de l'Éducation nationale et l'UNICEF de 2002 à 2015. L'accumulation des travaux et des recherches a finalement abouti, en juin 2018, à la création d'un cadre curriculaire pour l'enseignement préscolaire, élaboré par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en collaboration avec l'UNICEF. Ce document sert de référence et d'orientation pédagogique, définissant les caractéristiques des enfants en âge préscolaire, les compétences éducatives visées, le rôle de l'intervention préscolaire, ainsi que les domaines d'apprentissage, entre autres. Cependant, la réalité sur le terrain montre que l'impact de ce dynamisme est atténué par le mode de gestion du préscolaire adopté par l'État, la multiplicité des acteurs et par la fragmentation du secteur.

4-2 Les caractéristiques des locaux d'accueil

La diversité des établissements accueillant les enfants de 4 et 5 ans résulte directement de la multiplicité des intervenants dans le domaine de l'enseignement préscolaire moderne. Le préscolaire moderne n'est pas uniquement sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale. La diversité des structures d'accueil est une tendance qui se manifeste tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

- **Dans le secteur privé :**

En général, dans le secteur préscolaire privé, les bâtiments ne sont pas initialement conçus avec une vocation scolaire et éducative. Certains établissements se consacrent uniquement à l'enseignement préscolaire, tandis que d'autres combinent plusieurs niveaux, incluant soit le préscolaire et le primaire, soit la maternelle, l'élémentaire et le collégial, voire les trois cycles accompagnés du secondaire. Les établissements préscolaires situés dans les quartiers défavorisés sont souvent de petite taille, sans espace dédié à l'accueil des enfants et des parents. Ils manquent de conditions sanitaires adéquates, telles que ventilation, éclairage et accessibilité pour les enfants. De plus, ils sont généralement mal équipés, sans zone de repos pour les enfants, ni espace pour des ateliers, ni étagères, ni tableaux mobiles, etc. En revanche, en se rendant dans les quartiers des classes moyennes et supérieures, on trouve des écoles spacieuses. L'espace est bien agencé, comprenant des salles de classe, une zone d'accueil, des espaces de repos pour les enfants, ainsi que des jardins. Les conditions sanitaires y sont satisfaisantes. Les installations sont adaptées aux besoins des enfants : chaises individuelles, tables rondes ou polyvalentes, espaces dédiés pour les affiches et annonces, étagères, zones pour les ateliers, tableau mobile, etc.

Il convient également de mentionner l'existence des établissements privés des missions étrangères, qui accueillent les jeunes enfants des ressortissants et du personnel des ambassades de certains pays, tels que la France, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, l'Arabie saoudite, etc. En 2005-2006, ces établissements accueillaient 2414 enfants (El Andaloussi.kh, Faiq. M, 2007), En revanche, pour l'année 2015-2016, ce nombre a chuté à 1 997, selon les données fournies par le Conseil supérieur de l'éducation dans l'Avis N° 3/17 (juillet 2017). Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir de statistiques sur l'évolution du nombre de ces établissements ni sur le nombre d'enfants préscolarisés dans les années scolaires suivantes. En règle générale, ces institutions attirent particulièrement les classes sociales aisées et se montrent très exigeantes lors des démarches d'admission. Elles suivent les directives éducatives de leurs pays d'origine, tout en apportant des ajustements aux programmes en accord avec le ministère de l'Éducation nationale marocain. Les différences entre les établissements préscolaires privés modernes se manifestent par des écarts en matière d'infrastructure, de qualité des équipements pédagogiques, d'approches éducatives et de pratiques linguistiques. Souvent en fait recours à ces différences pour justifier l'écart considérable des tarifs de scolarité observé dans ce secteur. Les frais de scolarité au niveau préscolaire oscillent entre 100 Dirhams et 5000 Dirhams, et sont entièrement à la charge des familles.

- **Dans secteur « public » :**

Dans le secteur « public », les établissements de préscolaire moderne public désignent les jardins d'enfants placés sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Entraide nationale, ainsi que de ministère de la Jeunesse et des Sports (El Andaloussi.kh, Faiq. M, 2007). Par ailleurs, il existe également des classes intégrées dans les écoles primaires gérées par des partenaires du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports (MENPS). Le programme de création des classes intégrées, adopté par le ministère de l'Éducation, découle des recommandations formulées par la commission spéciale de l'éducation et de la formation en 2003. Les académies régionales de royaumes sont ordonnées par une directive ministérielle de libérer des classes dans les écoles primaires publiques pour accueillir des enfants de 4 et 5 ans. L'objectif de ce programme est de promouvoir et de rendre l'enseignement préscolaire plus accessible dans les zones défavorisées, notamment dans les zones rurales, semi-urbaines et les quartiers défavorisés des villes. Certaines salles de l'école primaire, situées dans des zones rurales, semi-urbaines et dans certains quartiers défavorisés des villes, sont réaménagées en unités préscolaires. Ces salles se trouvent généralement au rez-de-chaussée des bâtiments scolaires, repeintes et dotées du strict minimum en matériel éducatif (un tableau, des tables rondes, de petites chaises, etc.).

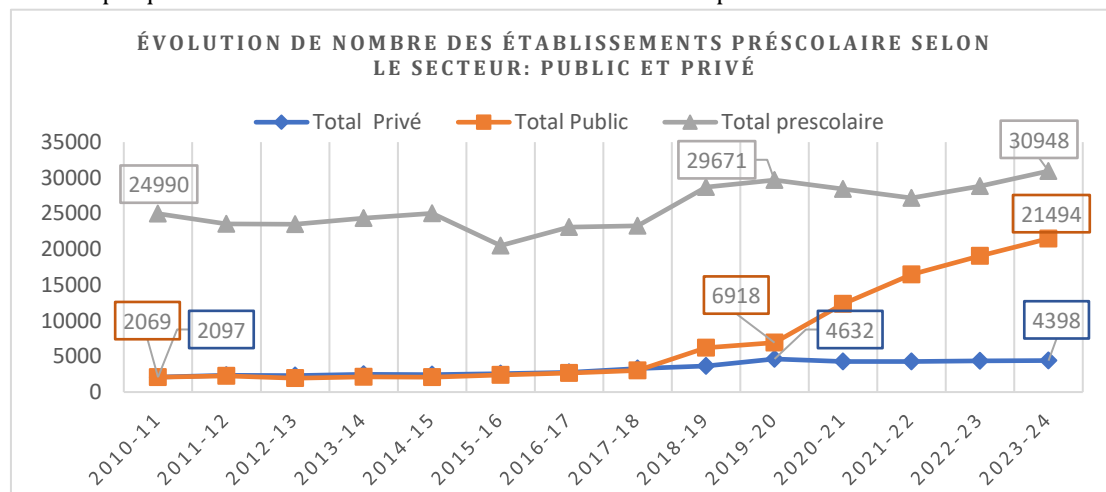
Il n'y a ni espace d'accueil pour les jeunes enfants, ni lieu de repos, ni zone de récréation ou de jeux. Les unités préscolaires ainsi créées par l'autorité compétente seront confiées à des associations qui les géreront selon un contrat de partenariat. Récemment, les académies ont lancé une nouvelle

génération d'unités préscolaires « publiques » en construisant des blocs dédiés au préscolaire au sein des écoles primaires disposant de l'espace nécessaire. Ces blocs indépendants comprennent des zones d'accueil, de confort et de jeux, tout en garantissant l'accessibilité pour les enfants en situation de handicap. L'espace est organisé en différentes sections : salles de classe, couloirs, jardin, aire de jeux, zone de repos pour les enfants, sanitaires adaptés, etc. Il est conçu pour offrir de bonnes conditions sanitaires, avec une attention particulière à la ventilation, à l'éclairage et à la mobilité des enfants. Cette nouvelle génération d'unités préscolaires est en train de voir le jour, et cette initiative, qui crée des conditions favorables à la réussite du projet de l'enseignement préscolaire, est en cours de généralisation, notamment dans les zones urbaines. Le MENPS, dans l'engagement 1 de la feuille de route 2022-2026, a promis la création d'au moins 4000 nouvelles unités, en se concentrant principalement sur les zones défavorisées, sans préciser s'il s'agit d'unités de nouvelle génération ou non. Les petits enfants qui fréquentent les unités et établissements préscolaires publics ne paient aucun dirham, car il n'y a pas de frais de scolarité ; c'est entièrement gratuit.

4-3 Le préscolaire moderne en chiffre

3-3-1 -Le nombre des établissements selon le secteur public et privé

Graphique n°8 : évolution de nombre des établissements préscolaires modernes selon le milieu



La source:

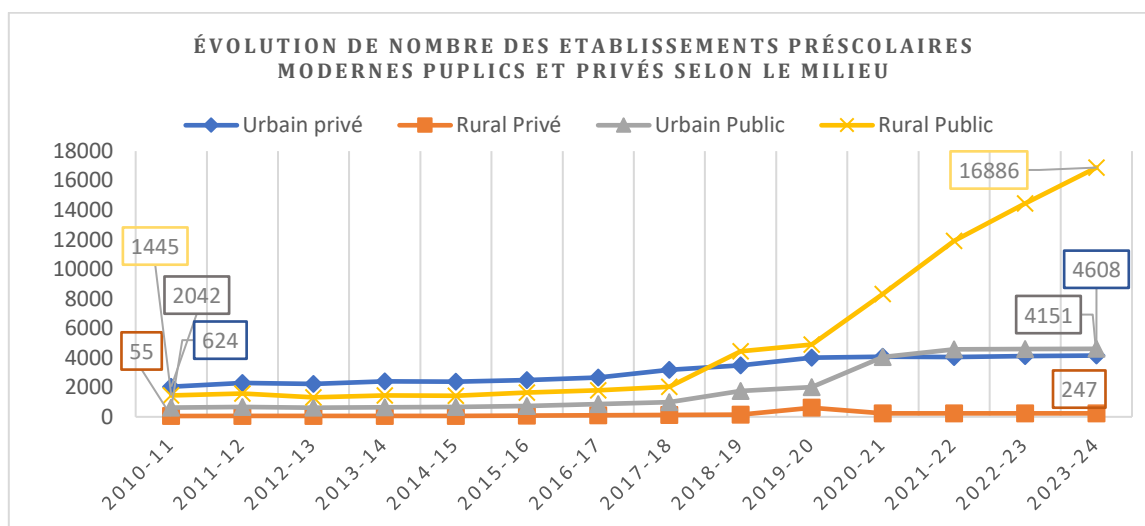
- Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.

En 2010-2011, nous observons que le nombre d'établissements de préscolaire moderne s'élève à 4 136, dont 2069 sont publics et 2097 privés, ce qui représente 16,5 % de l'ensemble des établissements préscolaires. Entre 2011 et 2018, la croissance des établissements dans le secteur « public » est comparable à celle du secteur privé. Cependant, à partir de 2019-2020, le secteur « public » connaît une augmentation significative du nombre d'établissements, atteignant 21494 en 2023-2024, tandis que le secteur privé n'en compte que 4398. L'importance du développement quantitatif de l'enseignement préscolaire « public » peut être trompeuse, comme le révèle la situation sur le terrain. En effet, les six derniers recueils de l'éducation incluent les classes intégrées dans les écoles en tant qu'établissements à part entière. Nous sommes donc face à des chiffres embellis, probablement destinés à dissimuler la véritable situation de ce type de préscolaire, présentée comme un succès dans le cadre de sa généralisation. Ensuite, la gestion de ces classes préscolaires dites « intégrées » incombe à la société civile. Les ressources et les capacités d'encadrement des différentes associations qui gèrent ces classes varient considérablement. En fin, cette fragmentation nuit à toute possibilité de capitaliser l'expérience acquise, ce qui entrave l'installation d'un préscolaire de qualité favorable aux petits enfants.

4-3-2 la répartition des établissements en fonction de milieux urbaines et ruraux

Il semble que les deux composantes de l'enseignement préscolaire moderne fonctionnent selon des logiques opposées et poursuivent des objectifs distincts. Depuis l'indépendance, l'État, à travers sa politique éducative, considère le secteur privé de l'enseignement comme un partenaire clé pour promouvoir la généralisation de l'enseignement, élargir l'accès à la scolarisation et améliorer la qualité de l'enseignement. Afin d'encourager les investisseurs privés à jouer pleinement leur rôle dans l'expansion de l'enseignement préscolaire et scolaire, en particulier dans les zones défavorisées (rurales, semi urbain), l'État a mis en place un système fiscal incitatif, un plan pour former et d'accompagner leurs équipes pédagogiques et de gestion, ainsi que un panier des subventions aux établissements privés qualifiés au niveau de l'enseignement préscolaire, en fonction du nombre d'enfants préscolarisés (article 5 de Loi n° 05-00 relatif au préscolaire) . Cependant, les intérêts financiers qui motivent les investisseurs privés les empêchent de s'aligner complètement sur la politique de l'État marocain et de s'engager à considérer l'éducation et l'enseignement comme un service public. Les données présentées dans le graphique ci-dessus illustrent la répartition des établissements préscolaires privés ainsi que la tendance géographique des « investissements privés » dans le domaine de l'enseignement préscolaire, depuis l'année scolaire 2010-2011 jusqu'à 2023-2024.

Graphique n°9 : évolution de nombre des établissements préscolaires moderne selon le milieu



La source:

- Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19, Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.
- la Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat.

L'enseignement préscolaire privé est plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural. En 2010-2011, seules 55 écoles maternelles privées étaient recensées dans les zones rurales du Maroc. L'augmentation de ces établissements privés a été lente au fil des années, atteignant à peine 274 en 2023-2024. En revanche, les villes, en particulier les grandes agglomérations, représentent pour les acteurs privés un terrain prometteur, riche en opportunités d'investissement. Entre 2010-2011 et aujourd'hui, le nombre établissements privées en milieu urbain a été multiplié par sept, passant de 624 à 4608 en 2023-2024. Les acteurs privés ont tendance à investir dans le domaine de préscolaire dans les zones urbaines plus que dans les zones rurales.

En revanche, le préscolaire moderne, qualifié de « public », soutenu et financé par l'État et ces partenaire nationales, adopte une approche de discrimination positive en faveur des zones rurales, périurbaines et des régions défavorisées. Cette initiative gouvernementale vise à remédier aux insuffisances en infrastructures, équipements et logistique indispensables à la mise en place de l'enseignement préscolaire moderne. La généralisation de préscolaire moderne était d'abord prévue pour 2004 (charte nationale), puis a été repoussée à 2007, 2015, et est désormais envisagée pour 2026, notamment dans les zones rurales. Pour atteindre cet objectif, l'État mobilise son soutien financier à travers les programmes de l'INDH, notamment sa troisième phase 2019-2023, qui vise à promouvoir l'enseignement préscolaire. Parallèlement, il bénéficie également de l'aide

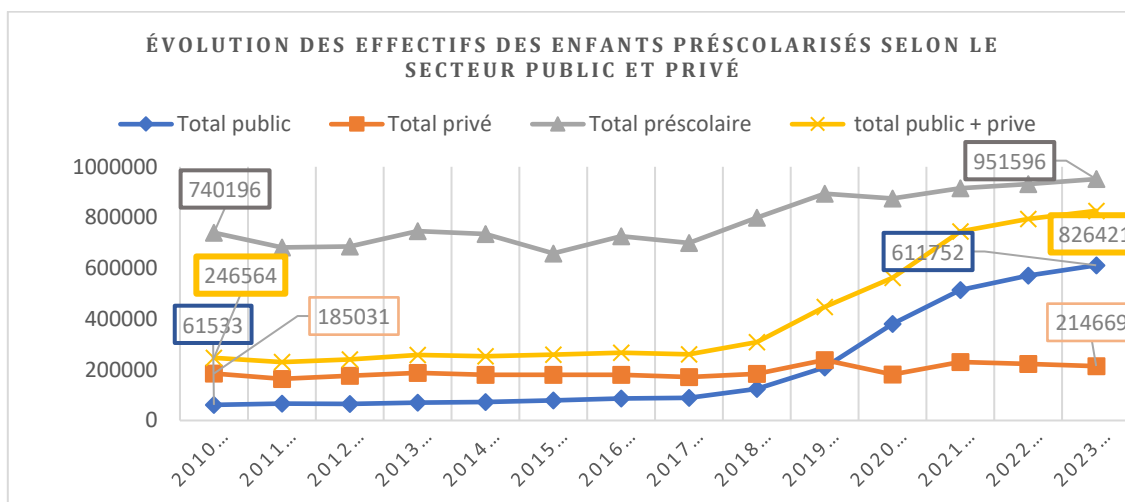
financière de grandes entreprises (des secteurs bancaire, minier, etc.) qui participent à l'effort national de promotion de l'enseignement préscolaire moderne. Dans cette perspective, les informations fournies par le Conseil supérieur de l'éducation dans l'Avis N° 3/17 (juillet 2017) indiquent que de nombreuses fondations et associations sont créées et établissent des partenariats avec l'État ainsi que des organismes internationaux. Elles contribuent à la construction de salles de classe, à leur équipement et à l'amélioration des infrastructures existantes, telles que l'installation de latrines et des travaux de peinture, notamment dans les zones défavorisées, en particulier en milieu rural.

En somme, ces efforts ont abouti à des résultats quantitativement remarquables. Le nombre d'établissement préscolaires « publiques » en milieu rural a augmenté de 1445 en 2010-2011 à 16886 en 2023-2024. Parmi les 21037 unités de préscolaire régulées par le Ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports (MENEP), 16886 se trouvent en milieu rural. Les données présentées dans le graphique ci-dessus mettent en évidence une tendance à généraliser l'enseignement préscolaire moderne dans ces régions défavorisées. La promotion de l'enseignement préscolaire moderne connaît également des avancées notables en milieu urbain. Le nombre d'unités de préscolaire « public » a augmenté, passant de 2042 unités en 2010-2011 à 4608 unités en 2023-2024. Ce chiffre dépasse légèrement celui des établissements préscolaires modernes privés en milieu urbain. En revanche, les données illustrées dans le graphique confirment une tendance à la privatisation de l'enseignement préscolaire dans les zones urbaines. Pour l'année 2023-2024, le secteur privé compte environ 4608 établissements préscolaires, un chiffre qui dépasse légèrement celui des unités publiques gérées par les partenaires du MENEP.

4-3-3 L'évolution du nombre d'enfants préscolarisés dans le secteur moderne

L'indicateur du nombre d'établissements est très utile pour analyser l'évolution du secteur préscolaire moderne. Néanmoins, il présente certaines limites, car il ne tient pas compte de la taille et de la capacité d'accueil de ces structures. Il est donc nécessaire de recourir à d'autres indicateurs fiables afin de nuancer nos conclusions basées uniquement sur l'indicateur de nombre et de mettre en lumière d'autres aspects du phénomène étudié. Les données illustrées dans le graphique suivant mettent en lumière les principales tendances relatives à l'évolution du nombre d'enfants de 4 et 5 ans inscrits dans des structures d'accueil modernes, en comparaison avec l'ensemble des enfants bénéficiant de la préscolarisation au Maroc. D'une part, elles soulignent l'augmentation de la part du secteur « public », et d'autre part, celle du secteur privé.

Graphique n°10 : évolution des effectifs de préscolaire moderne selon le secteur public et privé



La source:

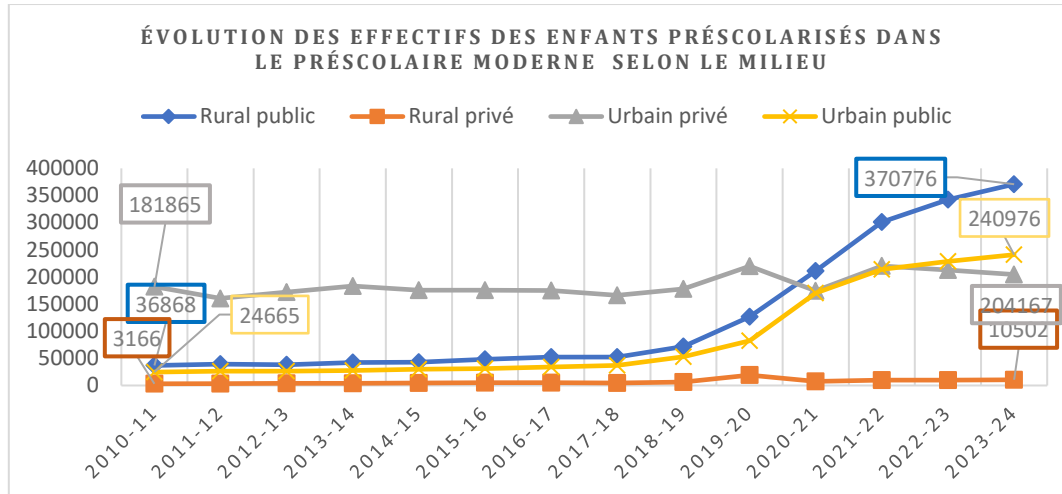
- Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.

Selon la synthèse des résultats de l'enquête nationale sur l'enseignement préscolaire réalisée par Haut -Commissariat au Plan en 2014, dans les années 1960, le secteur de l'enseignement préscolaire moderne accueillait 17,5 % des enfants préscolarisés. En 2010-2011, ce chiffre a grimpé à 33,3 %, marquant une augmentation de plus de 15 points de pourcentage. Toutefois, le développement des effectifs dans le secteur préscolaire moderne est resté relativement stable entre 2011-2012 et 2018-2019.

Depuis l'année scolaire 2019-2020, l'enseignement préscolaire moderne a retrouvé son élan et a commencé à connaître une croissance remarquable. Ce développement a atteint son apogée en 2023-2024, avec un effectif de 826421 enfants dans les deux niveaux de préscolaire, la moyenne et la grande section. Ce chiffre représente environ de 86,8 % de l'ensemble des enfants préscolarisés au Maroc pour la même année scolaire. Cette augmentation significative de la part des enfants inscrits dans des structures de préscolaires modernes, qui est passée de 17,5 % (dans les années 60) à 86,8 % (année scolaire 2023-24), témoigne de la tendance globale à la modernisation de l'enseignement préscolaire au Maroc.

4-3-3 l'évolution de nombre des inscrits selon le public et privé

Graphique n°11 : évolution des effectifs des enfants de préscolaire public et privé selon le milieu



La source:

- Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2018-19, Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bab Rouah Rabat. Recueil statistique et Indicateurs de l'éducation 2023-24.
- La Direction de la stratégie des statistiques et de la planification. Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Bab Rouah Rabat.

Nous constatons que la dynamique de modernisation de l'enseignement préscolaire a progressé à des rythmes différents selon qu'il s'agisse des zones rurales ou urbaines. Entre 2010-2011 et 2019-2020, cette modernisation a été plus prononcée dans les zones urbaines que dans les zones rurales. En 2010-2011, le milieu urbain comptait 206530 enfants inscrits dans des établissements publics et privés, tandis que dans le milieu rural, le nombre d'enfants préscolarisés cette même année ne dépassait pas 40034. La disparité entre les zones urbaines et rurales s'explique par le fait que, durant cette période, les investissements de l'État et ses partenaires dans l'enseignement préscolaire étaient inférieurs à ceux des acteurs privés, qui privilégient les villes où les opportunités de profit sont plus assurées.

À partir de l'année 2020, l'augmentation du soutien financier de l'État, ainsi que l'engagement des organisations civiles impliquées dans la promotion de l'éducation de la petite enfance, ont favorisé la promotion de l'enseignement préscolaire dans les zones défavorisées. Cela a accéléré le processus de modernisation de l'enseignement préscolaire en milieu rural, permettant de rattraper relativement le retard accumulé auparavant. Ainsi, le nombre d'enfants inscrits en préscolaire moderne dans les zones rurales a passé de 40034 en 2010-11 à 381278 en 2023-24. En parallèle, les efforts visant à généraliser l'enseignement préscolaire moderne se poursuivent en

milieu urbain, entraînant une augmentation du nombre d'enfants préscolarisés, qui passe de 206530 en 2010-11 à 445143 en 2023-24.

En résumé, d'un point de vue quantitatif, la modernisation de l'enseignement préscolaire au Maroc progresse lentement et reste incomplète, puisque 13 % des enfants âgés de 4 et 5 ans sont encore inscrits dans des établissements préscolaires non formels (ou traditionnels). Les manifestations du processus de modernisation sont observables tant en milieu urbain qu'en milieu rural, avec un léger avantage pour ce dernier, surtout au cours des six dernières années, où l'engagement de l'État et de ses divers partenaires a atteint un rythme soutenu pour promouvoir ce cycle d'enseignement dans les zones défavorisées. La politique de discrimination positive en faveur des zones rurales, mise en œuvre par l'État et ses partenaires dans le cadre de la promotion de préscolaire de qualité, a entraîné un changement en matière de nombre d'unités d'accueil préscolaire moderne et de nombre d'enfants qu'elles accueillent. Ainsi, les unités d'accueil « publiques » situées en milieu rural accueillent plus d'enfants (370776) que celles « publiques » en milieu urbain (240976 enfants), suivies par les établissements privés qui accueillent 205669 enfants.

Conclusion

L'enseignement préscolaire est reconnu dans le discours officiel comme un bien commun, où chaque dirham investi dans ce domaine génère des bénéfices futurs pour la société, la famille et l'individu. Dès les débuts de l'indépendance, le gouvernement a instauré des programmes visant à démocratiser l'éducation. Cependant, l'enseignement préscolaire a longtemps été négligé. Les contraintes budgétaires ont amené l'État à se concentrer sur les programmes de développement de la scolarisation obligatoire, reléguant l'enseignement préscolaire au second plan pendant une longue période. Face à cette situation économique, l'État marocain a choisi un mode de gestion de l'enseignement préscolaire où son rôle se limite à réguler l'élaboration et la mise en œuvre de la politique éducative pour la petite enfance. Cette politique est souvent développée en collaboration avec des acteurs associatifs et privés, qui jouent un rôle essentiel dans ce secteur. Les résultats de la recherche indiquent que ce choix favorise la diversité des intervenants dans ce secteur éducatif, ainsi qu'une variété d'autorités de tutelle, notamment le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère des Habous et des Affaires islamiques, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Entraide nationale, les collectivités locales, les associations d'intérêts général. Toutefois, la multiplicité des acteurs et des structures d'accueil engendre des effets indésirables en matière d'inégalité des chances, exacerbés par l'absence d'un référentiel national pour la formation initiale des éducateurs et des centres régionaux de formation. Cela limite la possibilité d'adopter une vision pédagogique globale, compromettant ainsi l'unité et la cohérence des pratiques éducatives sur le terrain. De plus, les conditions de travail difficiles et la précarité du statut des éducateurs, souvent considérés comme de simples employés avec des salaires inférieurs à ceux des enseignants du primaire, rendent le secteur préscolaire au Maroc moins attractif pour les jeunes

diplômés. Cette situation de précarité salariale s'accompagne d'une instabilité des ressources humaines, ce qui nuit à la capitalisation des expériences et contribue également à la féminisation du secteur préscolaire.

Les résultats de l'étude montrent que, bien que le modèle préscolaire « traditionnel » soit progressivement remplacé par le modèle « moderne », il continue d'attirer un nombre significatif de jeunes enfants (13,2 % en 2023-2024), en particulier dans les zones urbaines et semi-urbaines. En revanche, les indicateurs statistiques révèlent une augmentation du modèle « moderne ». En effet, le nombre d'établissements préscolaires « modernes » s'élève à 25 892, accueillant 86,8 % des enfants préscolarisés en 2023-2024, avec 42 768 éducateurs sur un total de 50 509 éducateurs de la même année. Il est également important de souligner que l'étude révèle que l'enseignement préscolaire « moderne » ne constitue pas un ensemble homogène. On y constate une diversité d'intervenants, incluant l'État, des associations d'intérêt général et des structures privées, ainsi qu'une variété de types d'accueil. Il apparaît que les deux composantes de l'enseignement préscolaire moderne opèrent selon des logiques opposées et visent des objectifs différents. La composante « publique » adopte une approche de discrimination positive en faveur des zones rurales, ce qui se traduit par un plus grand nombre d'établissements publics dans ces régions. En revanche, les acteurs privés, motivés par des considérations de profit et d'intérêts financiers, investissent davantage dans les zones urbaines. Pour l'année 2023-2024, on dénombre 4 608 établissements privés dans les villes, contre seulement 247 dans les petits villages et les campagnes. Les résultats mentionnés ci-dessus révèlent un écart entre l'ambition de démocratiser l'enseignement préscolaire et la réalité sur le terrain. Ce constat soulève plusieurs interrogations sur les raisons et les implications de l'écart entre le discours officiel et les pratiques réelles. Cela pourrait également ouvrir la porte à de nouvelles recherches dans divers domaines des sciences sociales, tels que la sociologie de l'éducation et la psychopédagogie.

Bibliographie:

LIVRE

Amigues R, M-T. Zerbato-Poudou, 2009. Comment l'enfant devient élève. RETZ Edition.

Baina, A., 1981. Le système de l'enseignement au Maroc, les instructions idéologiques - le fonctionnement interne. Ed Maghrébines, Casablanca, tome 1.

فاوهار محمد، 2023، الاتجاهات النظرية في علم اجتماع التربية، ملحق سيرورة نظام التعليم في المغرب من خلال الخطاب الانترولوجي الانجلوساكسوني محمد فاوهار المغرب، أفريقيا الشرق.

ARTICLE

Banhamed. M. 2018. Le préscolaire: bilan et perspectives. Article publié sur le site: <https://www.researchgate.net/publication/327799181>

Étude, Rapport et Avis

Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche, Royaume du Maroc. Un préscolaire équitable et de qualité, Rapport de Novembre 2017.

Chedati B, Faiq M, 2003. L'enseignement préscolaire: état des lieux et propositions, COSEF/MEN 2003.

Haut -Commissariat au Plan, Royaume du Maroc. Synthèse des résultats de l'enquête nationale sur l'enseignement préscolaire, 2014.

El Andaloussi.kh, Faiq. M, Novembre 2007. La situation du préscolaire importance, diagnostic et concept pédagogique, Etude 2007 du conseil supérieur de l'enseignement, Royaume du Maroc, p,18.

Webography:

https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2006/09/starting-strong-ii_g1gh7238/9789264035485-fr.pdf. Vu le 3 /2025

Haut-Commissariat Au Plan. Les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat 2024. https://www.hcp.ma/Population-legale-du-Royaume-du-Maroc-repartie-par-regions-provinces-et-prefectures-et-communes-selon-les-resultats-du_a3974.html. vu le moi 03 /2025.

La Documentation française. (1969). L'opération Écoles coraniques au Maroc. Mondes arabes, (36), 34-36. <https://shs.cairn.info/revue-maghreb-machrek1-1969-6-page-34?lang=fr>

Ministre de l'intérieure, Coordination Nationale de l'INDH www.indh.ma. Initiative Nationale pour le Développement Humain, Présentation de la phase 3 / 2019-2023, p .38